**Cahier des charges de l’organisation des Championnats de Belgique d’Echecs 2014**

1. But

L’organisation de qualité des Championnats de Belgique d’Echecs 2014

1. Composition

* Championnat catégorie Experts: 10 participants
* Le champion catégorie Experts 2013 (MI Tanguy Ringoir)
* Le champion catégorie Open 2013 (MF Stefan Beukema)
* Le champion de Belgique juniors catégorie Elite 2014 (du 13 au 19 avril 2014) 🡪 pour le 1 mai 2014
* VSF1 🡪 pour le 2 juin 2014
* VSF2 🡪 pour le 2 juin 2014
* FEFB1 🡪 pour le 2 juin 2014
* SVDB1 🡪 pour le 2 juin 2014 (Quand aura lieu le championnat du SVDB ????)
* FIDE-ELO1 (classement du 1er avril 2014)
* FIDE-ELO2 (classement du 1er avril 2014)
* FIDE-ELO3 (classement du 1er avril 2014)

ATTENTION :

. En cas de désistement dans les trois premiers cités, pas de remplacement possible

. Minimum FIDE-ELO de 2200 est exigé (à l’exception du champion junior)

. Actif au classement FIDE-ELO

* Championnat catégorie Dames: 10 participantes
* La championne catégorie Dames 2013 (WF Irina Gorshkova) (pas de remplacement possible)
* Les 9 meilleures au classement FIDE-ELO (si le nombre est insuffisant, il sera complèté par les meilleures au classement ELO national)
* Championnat catégorie Open: tous les autres
* ATTENTION: critère pour tous:
* Avoir la nationalité belge; ou
* Avoir le code BEL auprès de la FIDE au 1er janvier; ou
* Etre domicilié en Belgique au plus tard au 1er janvier

1. Quand

Du samedi 05 juillet 2014 au dimanche 13 juillet 2014

(Tournoi International de Gent: sa. 19/07/2014 – me. 23/07/2014)

1. BUDGET

* Subside FRBE (art. 23):
* 5600 EUR (poste 137 du budget: prix championnat de Belgique)
* 2000 EUR (poste 138 du budget: logement championnat de Belgique)
* Subside supplémentaire dans le cas où le groupe Experts est un tournoi à normes (donc au total 3 GMI ou MI): 1200 EUR (poste 139 du budget: supplément tournoi à normes)
* Total: 8800 EUR
* S’ajoute au total 80% des droits d’inscription (p.e. 30 EUR / 40 EUR; 25 EUR / 35 EUR) (20% est pour l’organisation)
* De ce total doivent être payé:
* 200 EUR de frais de logement pour les participants du groupe Experts (donc 2000 EUR au total) (payable le dernier jour du tournoi, art. 21)
* Un supplément pour les GMI en MI du groupe Experts (pour le tournoi à normes) (les dernières années 200 EUR par joueur furent payés à environ 6 joueurs) (aussi payable le dernier jour du tournoi)
* Les prix pour les tournois Experts – Dames – Open
* Des 20% restants du total des droits d’inscription et des éventuels sponsors, les frais suivants doivent être payés:
* Les feuilles de notation doubles (l’original est pour l’organisation, le double pour le joueur)
* Le logement et les autres frais des arbitres
* La location de la salle de jeu
* Tous les frais d’organisation
* ATTENTION: les montants pour la saison 2013-2014 doivent encore être approuvés par le Conseil d’Administration de la FRBE et plus tard, approuvés par l’Assemblée générale.
* A la demande explicite de l’organisateur au directeur national des tournois, la moitié du subside FRBE peut être versé sur le compte de l’organisation, après approbation du Conseil d’Administration. Le restant du subside FRBE et du subside normes sera versé après le tournoi, dès que l’organisateur aura remis un rapport détaillé au directeur national des tournois. Ce dernier donne alors un avis au Conseil d’Administration pour le paiement du solde.

1. LIEU

* Salle spacieuse
* Compter sur cinq espaces distints (experts, dames, open, échiquiers électroniques de retransmission + centre de presse, espace arbitral)
* Nombre minimum de places: 10 experts + 10 dames + 250 open + 10 organisateurs/arbitres + visiteurs (total 350)
* Une salle d’analyse séparée (capacité: au moins 50 échiquiers)
* Un bar séparé avec une large offre de boissons / snacks légers à des prix démocratiques
* Un parking spacieux
* Une bonne facilité d’accès via les transports en commun / la voiture
* Des tableaux d’affichage pour y mettre toutes informations (entre autres : le règlement complet dès le premier jour, mais également l’information de l’organisation comme appariements-classements-prix)

1. POSSIBILITES DE LOGEMENT

L’organisateur doit proposer un choix varié d’hôtels, mais aussi des solutions à bon marché (comme auberge de jeunesse, gite, etc.). Ces différentes offres doivent se situer au maximum à une dizaine de km de la salle de tournoi. Eventuellement, l’organisateur peut s’occuper lui-même des réservations.

1. ARBITRES

* Les arbitres doivent être choisis par l’organisateur.
* L’arbitre principal doit être arbitre international ou arbitre FIDE. En plus il faudra avoir deux et de préférence même trois ou quatre arbitres.
* Il est également possible qu’un arbitre A soit arbitre principal s’il souhaite faire une norme d’arbitre FIDE. Dans ce cas, un arbitre international ou FIDE doit le seconder. (Par contre, il n’est plus possible pour la FIDE de faire superviser le tournoi; un arbitre international ou FIDE doit toujours être présent.)

1. COMITE D’APPEL

Pendant la première ronde, un comité d’appel doit être constitué. Il faut choisir cinq personnes (parmi lesquelles une sera président) qui sont arbitres (ou qui ont une grande expérience au sein de leur club) et qui doivent être facilement joignables et venir au moment où ils sont appellés. Un appel contre une décision de l’arbitre doit être introduit au plus tard une demi-heure après la fin de la dernière partie auprès de l’arbitre principal qui demandera au président du comité organisateur de réunir le plus vite possible le comité d’appel. Trois personnes du comité d’appel doivent être présentes (donc il y a deux suppléants). Si cela a une importance, les appariements seront faits après la décision du comité d’appel (par exemple dans un tournoi fermé, cela n’a pas d’importance). La personne qui va en appel (et éventuellement la partie adverse) doit toujours être auditionné par le comité d’appel. La décision sera communiquée par écrit (et signée) au plaignant, à l’arbitre principal et au président du comité organisateur.

1. CADENCE DE JEU ET HORLOGE

* La cadence est la cadence Fischer de 40 coups en 1h30, suivis par 30 minutes pour la fin de la partie avec un incrément de 30 secondes dès le premier coup.
* Les experts, les dames et les premiers échiquiers de l’open devront bénéficier de pendules électroniques (et éventuellement d’échiquiers électroniques). Il est possible d’utiliser des pendules électroniques pour tous les échiquiers de l’open.
* Aucune pendule mécanique n’est plus permise.

1. PRIX

* Les prix seront remis par le Conseil d’Administration. Le directeur national des tournois (après consultation de l’organisation) fera une proposition pour la répartition des prix.
* Le premier prix des catégories Experts / Dames / Open sera affiché ainsi que la répartition des autres catégories (par exemple -2100, +55 ans, - 14 ans,...)
* Les prix doivent être mis aux tableaux d’affichage dès la ronde 3.

1. Système de départage

Comme écrit dans l’annexe C06 du réglement des tournois de la FIDE

Par exemple:

* Round Robin
* Résultat direct
* Koya
* Sonneborn-Berger
* Système suisse
* Il y a des NC:

. Résultat direct

. Cumulatif

. Bucholz

. Sonneborn-Berger

* Il n’y a pas de NC:

. Résultat direct

. TPR

. Moyenne ELO des adversaires

(Remarque pour le résultat direct. Dans les championnats 2009 et 2010, le 1er et le 2ème ne se sont pas rencontrés.)

1. ECHIQUIERS ELECTRONIQUES

* La FRBE possède 5 échiquiers électroniques qui peuvent être mis à disposition.
* Jan Van Hercke a écrit un programme qui peut être utilisé de manière assez simple.
* Il peut être utilisé aussi bien pour la projection des parties dans une salle séparée (donc pas au bar!) que pour l’encodage des parties (pgn file).
* En cas d’intérêt, il peut être contacté – de préférence bien en avance.
* Le membre du conseil responsable des échiquiers électroniques est Luc Cornet (décision du conseil d’administration de la FRBE en 2006).

1. PLAQUES NOMINATIVES

Il est préférable d’avoir un chevalet avec le nom pour chaque participant. L’organisateur se chargera de la confection des chevalets. Il se chargera de les placer, les classer et les tenir prêt pour la ronde suivante.

Un conseil est de ne jamais le faire manuellement, mais à partir du programme d’appariement (dans lequel se trouve une base de données, player.dbf). Si on trouve des fautes dans la base, i faut contacter le responsable des affiliation à la FRBE (Daniel Halleux).

1. TRAITEMENT ELO

* Le directeur des tournois nationaux se chargera de demander l’homogation du tournoi auprès de la FIDE (en mars ou avril).
* Pour les numéros d’appariement de la première ronde, on utilise le classement ELO FIDE. Dans le cas où le participant n’en possède pas, on utilise son ELO national. (Ce principe est également utilisé pour les classements par catégorie.)
* Les résultats des championnats seront comptabilisés aussi bien pour l’ELO FIDE que pour l’ELO national.
* Le directeur des tournois nationaux se chargera de communiquer les résultats à comptabiliser (au responsable du classement national – au responsable des tournois internationaux).

1. PROGRAMME D’APPARIEMENT

Le mieux est d’utiliser PAIR TWO comme programme d’appariement. L’organisateur peut préparer une liste d’inscrits initiale et devra la communiquer à l’arbitre principal à la fin des préinscriptions. Evidemment en concert celui-ci peut être impliqué plus tôt.

1. WEBSITE

* Une préinscription via le site web en entrant simplement un numéro matricule est le meilleur système.
* Le règlement doit être publié sur le site web dès le moment d’inscription sur le site web.
* Les résultats + les appariements + les classement doivent être publiés sur le site.
* Sera accessible depuis et vers [www.frbe-kbsb.be](http://www.frbe-kbsb.be)

1. HORAIRE DE JEU

L’horaire de jeu doit être établi. Le mieux est de choisir 8 fois la même heure sauf pour la dernière ronde qui doit commencer plus tôt. Par exemple. Chaque jour à 14h et le dernier jour à 11h avec la remise des prix à 18h. L’horaire devra être communiqué et publié sur le site web.

1. COMMUNICATIONS ET ANNONCES

L’organisateur devra se charger de la communication dans les trois langues (NL+FR+DE). Cela comprend les modalités d’inscription, les prix, l’horaire de jeu et toutes les infos nécessaires.

1. PROCEDURE

* Le directeur des tournois nationaux demande carte blanche au conseil d’administration pour déterminer, en collaboration avec l’organisateur, les droits d’inscription – les dates – les prix.
* Le directeur des tournois nationaux se charge de l’inscription des 4 qualifiés directs (le champion experts, le champion open, la championne dames et le champion junior) 🡪 l’organisateur peut éventuellement s’en charger après avoir obtenu l’accord du directeur des tournois nationaux.
* Les inscriptions du groupe open sont perçues par l’organisateur. Sur les bases prévues, le directeur des tournois nationaux sera tenu informé.
* Il faut fixer l’ouverture des droits d’inscription.
* L’organisateur doit désigner une personne de contact qui s’occupera de la communication avec le directeur des tournois nationaux et les joueurs.

1. ACTIVITES ANNEXES

Des activités (échiquéennes) annexes seront-elles organisées?

1. QUELQUES DIFFICULTES

* Tous les participants (y compris les experts et les dames) doivent se présenter le 1er jour entre 11h et 13h (en cas de début à 14h). Celui qui ne se présente pas ne sera pas apparié pour la 1ère ronde. Cela doit se trouver dans les folders et sur le website.
* Il doit y avoir une réserve prévue pour le cas où un joueur ne se présente pas dans le groupe expert. Cela peut être le premier ELO du groupe open ou quelqu’un prévu à l’avance (mais qui ne participe pas dans le groupe open).
* Les absences sont possibles (excepté dans le groupe experts), mais doivent être communiquées à l’avance. On ne reçoit pas de point.
* Dans le règlement, on trouve que le tirage au sort des appariements du groupe experts doit se faire lors de la cérémonie d’ouverture. En 2009, il y a eu quelques plaintes des joueurs et finalement, le tirage a eu lieu 14 jours à l’avance. Je dois clarifier celà avec le conseil d’administration. L’avis de l’organisateur sur ce point est le bienvenu.
* En 2009, quelques personnes se sont inscrites pour les places du groupe experts attribuées sur base de l’ELO FIDE. Lorsque l’organisateur a vu qu’ils n’étaient pas qualifiés, il les a placé automatiquement dans le groupe open. Le premier jour on ne savait pas s’ils allaient participer ou non (et là se situe le problème: pas présent = pas apparié pour la 1ère ronde avec toutes les conséquences qui en découlent). Il faut donc savoir s’ils s’inscrivent uniquement pour se qualifier pour le groupe experts sur base de l’ELO FIDE ou s’ils souhaitent participer au groupe open dans le cas où ils ne sont pas retenus pour le groupe experts.
* Un problème plus grand encore peut se poser dans le groupe Dames comme en 2009. Au moment des inscriptions, quelques joueuses souhaitaient participer au groupe Dames. Elles se sont inscristes pour y participer et leur inscription était gratuite. Il y avait également un certain nombre de joueuses qui ne voulaient pas participer au groupe Dames mais au groupe Open . Elles se sont inscrites pour le groupe open et ont du payer leur inscription. Finalement, il y avait seulement 6 joueuses pour le groupe Dames et elles furent reversées dans le groupe Open. Demander les frais d’inscription à ces 6 joueuses n’était pas possible. Fallait-il rembourser les frais d’inscription aux autres joueuses? A Namur 2009, il fut décidé de ne pas demander de frais d’inscription aux joueuses qui furent reversées dans le groupe Open, les autres joueuses ne furent pas remboursées; toutes les joueures pouvaient par contre disputer le titre de championne de Belgique catégorie Dames (et aussi les prix par catégorie ELO).

1. A DETERMINER

* Le scénario global concernant la communication (avant, pendant et après le championnat), la promotion et le service de presse.
* Les modalités concernant la cérémonie d’ouverture et la cérémonie de clôture du championnat.
* Brochure de bienvenue: nécessaire et contenant toutes les informations (par exemple le règlement d’ordre intérieur).
* Bulletin du tournoi (disponible sur une base quotidienne ou à la fin du championnat).

1. Varia

* La cérémonie d’ouverture et de clôture doit être dans les trois langues du pays.
* Le hymne national doit être joué (de préférence à la cérémonie d’ouverture).
* Dans la salle de jeu, les drapeaux de Belgique, les fédérations flamande, francophone et germanophone doivent y être.
* Si l’organisation ne se tient pas aux instructions, alors le CA peut décider de diminuer les subsides. Ceci ne se passe pas unilatéralement, mais bien après avoir entendu l’organisation.

1. REGLEMENT

**19. PARTICIPATION**

Les championnats nationaux sont ouverts aux joueurs régulièrement affiliés et répondant au moins à l'une des conditions suivantes :

1. être belge ou figurer sur la liste belge du classement F.I.D.É. du 1er janvier;
2. être domicilié en Belgique depuis le 1er janvier.

**CHAMPIONNAT EXPERTS**

10 participants, groupe fermé (donc 9 rondes).

Il groupe :

1. le meilleur expert du championnat précédent ;
2. le champion du groupe open du championnat précédent ;
3. le champion junior du tournoi Elite ;
4. deux joueurs de la fédération qui compte le plus de sportifs affiliés à la date du 1er janvier, un joueur de chaque autre fédération;
5. les joueurs les mieux classés au classement ELO FIDE, conformément à l’art. 11, afin d’obtenir le nombre de 10 joueurs.

**Critères complémentaires pour déterminer les ayants droit au groupe Experts.**

1. En cas de désistements pour ce qui concerne les points a, b et c, il ne peut être fait appel aux joueurs venant après dans le classement final.
2. Une cote FIDE minimale de 2200 est exigée pour tous les participants, sauf pour le champion junior Belge.
3. Les joueurs doivent être signalés comme actifs au classement FIDE. Le champion junior Belge est exempté de cette condition.

**CHAMPIONNAT NATIONAL DES DAMES**

10 participantes, groupe fermé (donc 9 rondes).

Il groupe :

1. la championne du championnat précédent (en cas de désistement, il ne peut être fait appel aux joueuses venant après dans le classement final).
2. les joueuses les mieux classées au classement ELO FIDE, puis au classement national, conformément à l’art. 11, afin d’obtenir le nombre de 10 joueuses.

**TOURNOI OPEN**

9 rondes ; système suisse.

Ouvert à tout joueur affilié à l'une des trois fédérations culturelles et n'ayant pas le droit de participer au tournoi des experts ou au Championnat des dames.

**REMARQUES ;**

1. Le Responsable des tournois nationaux peut décider de s’écarter des modalités d’organisation des tournois annoncées ci-dessus dans des cas imprévus ou dans des circonstances spéciales.
2. au cas où un championnat national réservé aux dames n’est pas organisé, le titre de championne dames sera attribué à la joueuse la mieux classée dans le groupe open. Si aucune joueuse ne participe au groupe open, le titre ne sera pas attribué.

**20. INSCRIPTION**

1. Les joueurs qui ne sont pas qualifiés d’office doivent faire parvenir leur inscription auprès la personne désignée à cet effet par le conseil d’administration, avant la date de clôture stipulée par le conseil d’administration.
2. Les fédérations elles-mêmes doivent communiquer au Responsable des Tournois Nationaux les noms de leurs ayants droits, au moins quatre semaines avant le début du tournoi (excepté lorsque le championnat fédéral, qui sert à désigner le représentant, se termine à moins de quatre semaines avant le début du tournoi : dans ce cas, elles doivent communiquer les noms des ayants droit au plus tard le jour où le championnat se termine).
3. Tous les joueurs qualifiés sont invités par le Responsable des Tournois Nationaux, au moins quatre semaines avant le début du tournoi (si l’invitation est faite par mail, elle est accompagnée d’un accusé de réception).
4. Tous les ayants droit repris aux points b et c doivent confirmer leur participation par écrit au Responsable des Tournois Nationaux, au moins 4 semaines avant le début du tournoi.
5. Les joueurs désireux de se placer sur la base de leur classement pour le championnat Experts ou pour le championnat des Dames, doivent adresser eux-mêmes leur candidature au Responsable des Tournois Nationaux, au moins 6 semaines avant le début du tournoi.
6. A l’aide de la liste des joueurs qui ont posé leur candidature pour être sélectionnés sur la base du classement pour le groupe Experts et le championnat Dames, le Responsable des Tournois Nationaux complètera le nombre des joueurs qui ont confirmé leur participation. Après quoi, les listes seront publiées sur le site web de l’organisation.
7. Les joueurs qui, après avoir confirmé leur participation dans le groupe Experts ou le championnat Dames et avant le début du tournoi, se désisteraient encore sans raisons témoignant de cas de force majeure, seront sanctionnés suivant l’art. 14.
8. Le tirage au sort des numéros d’appariement, qui permettra de connaître le calendrier, doit se passer de préférence au cours d’une cérémonie d’ouverture qui a lieu au moins deux heures avant le début de la première ronde. Dans le cas où une cérémonie d’ouverture ne peut être organisée, le tirage au sort aura lieu dans les 24 heures qui précèdent le début de la première ronde.
9. Tant la date exacte d’inscription pour les points b-c-d-e que le délai pour le point f seront déterminés annuellement par le conseil d’administration.
10. Le conseil d’administration détermine également le montant du droit d’inscription pour tous les participants du tournoi open. Il peut également décider d’un droit réduit pour des catégories déterminées (p. ex. jeunes, détenteurs de titres). L’organisation peut appliquer une majoration au droit d’inscription, pour des inscriptions qui ont lieu dans la semaine qui précède le début du tournoi, et pour les paiements sur place, à condition de l’avoir annoncé sur les invitations.

**21. FRAIS DES PARTICIPANTS**

Sauf décision différente du conseil d’administration, les frais de voyage, de logement et de nourriture sont à charge des participants. Si des frais doivent cependant être remboursés, alors cela doit se faire le dernier jour de jeu.

**22. CADENCE**

Toutes les parties se jouent à la cadence Fischer de 40 coups en 1h30, suivis par 30 minutes pour la fin de la partie avec un incrément de 30 secondes dès le premier coup.

**23. PRIX**

Les championnats sont dotés par la Fédération royale belge des Échecs d'un subside devant servir à l'attribution de prix en espèces. Son montant est déterminé par le budget national. La fixation du nombre de prix ainsi que leur répartition est du ressort du conseil d’administration. Au moins 80 % des droits d'inscription sont affectés en prix en espèces, dont le nombre et la répartition sont établis par le conseil d’administration.

### 11. CRITERE DE SELECTION SUR LA BASE DE L’ELO.

* 1. Ce critère de sélection est utilisé à toutes fins, à moins qu’il soit explicitement mentionné ailleurs que l’on n’en fait pas usage, comme la sélection au groupe Experts du CB, la sélection pour représentation de la F.R.B.É. à un tournoi à normes de M.I ou G.M.I., ou encore la sélection pour représentation de la F.R.B.É. aux tournois internationaux.
  2. Sauf indication contraire, on prend le classement ELO FIDE disponible trois mois avant le début de la compétition. A égalité de classement, l’ordre est le suivant :
* le joueur avec le titre le plus élevé ;
* le joueur qui a eu la progression la plus importante par rapport au classement précédent (remarque : les deux joueurs devaient déjà être classés) ;
* tirage au sort.
  1. Si insuffisamment de joueuses sont sélectionnables au regard du classement ELO FIDE, alors on fait usage du classement national disponible trois mois avant le début de la compétition.